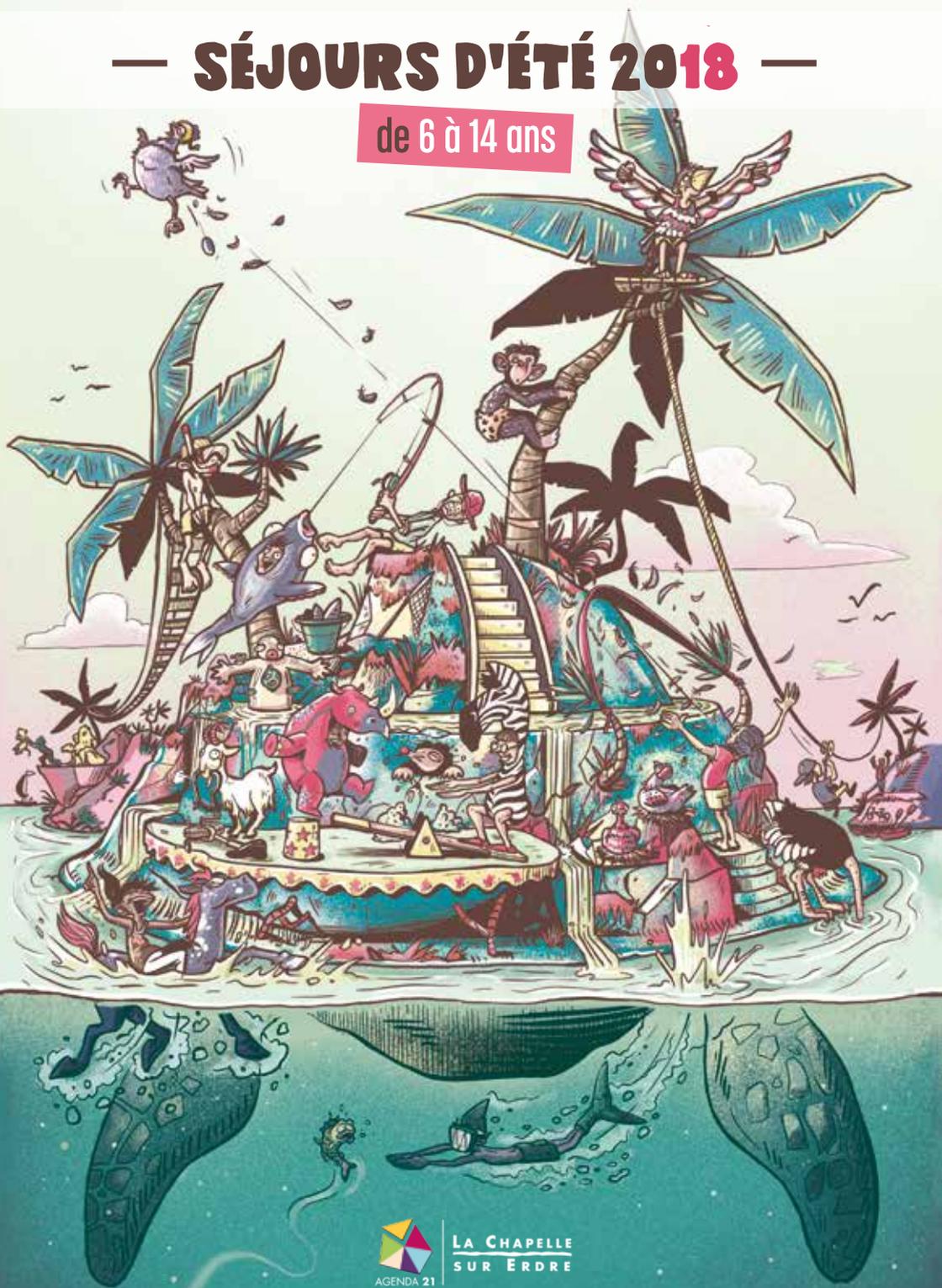


— SÉJOURS D'ÉTÉ 2018 —

de 6 à 14 ans



Le sommaire

Récapitulatif des séjours	3	Présentation des séjours	7
Édito	3	Modalités d'inscription.....	20
Charte de fonctionnement des structures	4	Tarifs	23
Projet éducatif.....	6		



La légende

Pour chaque séjour, retrouvez des pictogrammes informant sur les activités proposées aux jeunes vacanciers.



Activités nautiques



Activités équestres



Baignade



Éducation à l'environnement / observation et activités faune et flore



Escalade



Hébergement en camping



Jeux de société



Jonglage et activités circassiennes



Marche et randonnée



Orientation



Parc zoologique



Pêche



Pêche à pied



Prévoir un vélo



Transport en car



Brevet de natation et test anti-panique

Voir règlement pages 21-22

Les séjours

NB :
Un pique-nique
est à prévoir pour
le premier jour de
chaque séjour.

>> **6 - 7 ans** (nés en 2011 et 2012)

Du 10 au 13 juillet - **Arzon (56)**

>> **6 - 8 ans** (nés en 2010, 2011 et 2012)

Du 6 au 10 août - **Joué-sur-Erdre (44)**

>> **7 - 8 ans** (nés en 2010 et 2011)

Du 23 au 27 juillet - **La Roche Blanche (44)**

>> **8 - 9 ans** (nés en 2009 et 2010)

Du 16 au 20 juillet - **Parthenay (79)**

Du 27 au 31 août - **Villiers-Charlemagne (53)**

>> **9 - 10 ans** (nés en 2008 et 2009)

Du 9 au 13 juillet - **Villiers-Charlemagne (53)**

Du 20 au 24 août - **Saint-Aignan-sur-Cher-Beauval (41)**

>> **10-11 ans** (nés en 2007 et 2008)

Du 16 au 20 juillet - **La Flèche (72)**

Du 23 au 27 juillet - **Arzon (56)**

Du 20 au 24 août - **Joué-sur-Erdre (44)**

>> **11 - 12 ans** (nés en 2006 et 2007)

Du 24 au 28 août - **La Chaize-le-Vicomte (85)**

Du 13 au 17 août - **Joué-sur-Erdre (44)**

>> **12 - 14 ans** (nés en 2004, 2005 et 2006)

Du 16 au 20 juillet - **Arzon (56)**

Du 13 au 17 août - **Pont Caffino (44)**

L'édito

« J'ai 10 ans... » Comme le dit la chanson, les séjours de vacances organisés par la commune ont 10 ans. Depuis la reprise en gestion des activités de l'association des centres de vacances de La Chapelle-sur-Erdre, 2 959 enfants y ont participé et 176 séjours de vacances ont été organisés. 2018 sera l'occasion de fêter cet anniversaire par plusieurs animations comme une exposition, des forums et une émission de radio au mois de mars.

Pendant ces 10 années, nous avons accompagné les enfants et les jeunes pour qu'ils deviennent des citoyens impliqués et intéressés par ce qui les entoure. Voilà ce qui nous anime encore aujourd'hui. Les séjours de vacances donnent à chacun, enfant ou jeune, la possibilité de partager des valeurs fondamentales permettant d'être associés pleinement aux actions quotidiennes et aux discussions avec les adultes. Les séjours 2018 ont cette ambition !

Cette année, nous souhaitons répondre à cet appétit des enfants pour la découverte en proposant des séjours en Mayenne, dans le Golfe du Morbihan, en Vendée... et au travers d'activités sportives, de jeux, de l'éducation à l'environnement, du contact avec les animaux, d'activités nautiques et de randonnées. En exclusivité cette année, nous organisons un partenariat avec le zoo de Beauval pour un séjour au mois d'août.

Ces moments collectifs se vivent aussi et surtout dans l'approche pédagogique que nous proposons de partager avec vos enfants ; préparer les repas, camper avec les ami(e)s, gérer le quotidien comme en famille... Nous privilégions les groupes à taille humaine et nous associons les enfants aux choix de l'organisation quotidienne. Les enfants apprécient ces moments intenses où ils se sentent entendus.

Bonnes vacances grâce à nos séjours !

Fabrice Roussel
Maire de La Chapelle-sur-Erdre

La charte de fonctionnement des structures enfance-jeunesse

Expliquée aux enfants

Toi, jeune citoyen de La Chapelle-sur-Erdre, tu participes à des activités de loisirs éducatifs que la Ville te propose, par exemple, dans les accueils périscolaires après l'école, pendant les séjours ou les accueils de loisirs le mercredi et les vacances.

Grâce à la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (article 12), tu as le droit « d'exprimer librement ton opinion pour toute question qui te concerne, et de voir cette opinion prise en considération ».

Cela veut dire que dans tous ces centres de loisirs ou lors des séjours, tu pourras participer activement à l'organisation de la vie collective et des activités.

La charte a été votée en conseil municipal le 28 septembre 2015.



Ce qui est important :

Les élus de La Chapelle-sur-Erdre (le Maire et le Conseil Municipal) souhaitent que dans les activités :

- tout le monde puisse être accueilli (garçons/filles, personnes en situation de handicap/valides, sans distinction de ressources) : c'est la mixité,
- chacun puisse aider l'autre : c'est la solidarité,
- chacun puisse être considéré de la même façon : c'est l'équité,
- tout le monde puisse vivre en harmonie : partager ou pas des modes de vie ou des idées sans que cela soit imposé ou que nous l'imposions aux autres : c'est la laïcité,
- chacun puisse apprendre à faire et à penser de plus en plus de choses par lui-même : c'est l'autonomie,
- chacun soit vigilant vis-à-vis de ce qui l'entoure : enfants, adultes, locaux, objets (jeux, matériel, ...) : c'est le respect.

Pour que toutes ces grandes idées fonctionnent, chacun fera en sorte que :

- > tous (*enfants, jeunes, encadrants, parents, et toute autre personne*) participent à la construction des projets et à l'organisation de la vie collective : c'est **le principe de co-gestion**,
- > chacun puisse prendre plaisir à ce qu'il fait et se sentir accueilli dans le respect de ses différences et de ses particularités : c'est **le principe de la bienveillance**.

Quels sont tes droits et libertés ?

- le droit à la sécurité,
- le droit au respect,
- le droit à la différence,
- la liberté d'expression,
- le droit de participation démocratique,
- la liberté d'opinion,
- le droit de réunion,
- le droit de se déplacer en autonomie,
- le droit de défendre ses droits,
- le droit au bien-être,
- le droit aux loisirs,
- le droit à la culture,
- le droit à la créativité,
- le droit à l'initiative et au tâtonnement...

Quels sont tes devoirs et obligations ?

Ils seront définis avec toi dans chaque lieu d'accueil.

Une échelle des sanctions sera réfléchiée avec toi. Elle sera utilisée en cas de non-respect des règles déterminées ensemble.

Ce texte a été écrit par les animateurs qui t'encadrent dans tes activités à l'accueil de loisirs, au périsco, dans les salles de jeunes et les séjours.

Un autre a aussi été écrit pour tes parents ou les autres adultes.

Le texte complet est disponible sur le blog du Projet Éducatif Local : <http://pel.lachapellesurordre.fr>

Renseignements auprès du Projet éducatif Local : pel@lachapellesurordre.fr - 02 51 81 87 61

Notre Projet Éducatif Local

« Tous les enfants ont le droit de jouer, d'avoir des loisirs, des activités sportives, culturelles et artistiques pour développer leurs talents et apprendre les valeurs liées à la vie en société (article 31 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant). »

Depuis plusieurs années, la Ville de La Chapelle-sur-Erdre propose à vos enfants des séjours thématiques variés, apportant à chacun bon nombre d'activités sportives, culturelles et touristiques. Le jeu est également un fil conducteur dans l'organisation des séjours 2018. Pour cette raison, nous vous proposons des séjours avec des thèmes qui, nous l'espérons, permettront à vos enfants de pleinement se dépayser, s'épanouir et ainsi, passer de bonnes vacances.

Le projet des séjours est construit sur les valeurs de notre Projet Éducatif Local « Grandir à La Chapelle-sur-Erdre* ». C'est pourquoi, dans chacun de nos séjours, nous souhaitons apporter aux enfants :

- une sensibilisation aux questions environnementales, au respect de la nature et au développement durable,
- le respect de chacun : de soi et des autres,
- la vie en collectivité et le partage avec les autres,
- l'échange, le dialogue, l'écoute et la découverte d'autres cultures.

Nous apportons aussi aux enfants et aux jeunes nos compétences pour garantir :

- la sécurité : nous appliquons le règlement du Ministère de la Cohésion Sociale et vérifions que nos partenaires le respectent. L'équipe d'animateurs et les directeurs sont là pour aider et faire progresser l'enfant. Ils sont formés pour garantir la sécurité physique et affective des enfants. Toutes les activités spécifiques sont encadrées par des diplômés d'État.
- la pédagogie : les rythmes de vie et les activités sont adaptés en fonction de l'âge. Des groupes sont spécifiquement créés pour répondre à ces besoins.

En plus des activités sportives ou thématiques décrites aux pages suivantes, les équipes d'animation proposeront tout au long des séjours des grands jeux, des tournois sportifs, des veillées, des balades...

Les enfants auront aussi l'occasion de participer pleinement à l'organisation des tâches quotidiennes et d'être ainsi des acteurs à part entière de la réussite du séjour auquel ils participent. Nous vous rappelons enfin que le mode d'hébergement est le plus souvent sous toiles de tentes. L'auto-gestion est donc privilégiée pour la préparation des repas et l'organisation des tâches quotidiennes.

Les enfants sont associés aux décisions par l'organisation de conseils. Ces temps d'échanges et de discussion sont essentiels à l'organisation des séjours. Avant, pendant et après le séjour, votre enfant pourra être sollicité pour donner son avis et prendre part de manière active au bon déroulement du centre de vacances.





6-7 ans
nés en 2011
et 2012

Arzon (56) - Les petits "petons" sous le sable

du mardi 10 au vendredi 13 juillet

Apprendre à mieux se débrouiller et à faire comme les grands !

Ce petit séjour est vraiment fait pour les tout-petits. Il permettra de se faire de bons amis et de participer à de nombreuses activités tout en profitant pleinement de la mer qui sera à 200 mètres du campement. Le couchage se fera sous toile avec un vrai couchage par chambre de 4. Les activités tournées vers la mer offriront un grand choix ; baignade, jeux de plage, visite du port, bricolage écolo, observation des oiseaux et des plantes, cabane, promenades... Ce séjour sera aussi l'occasion de participer aux activités quotidiennes ; faire les courses, préparer un bon repas, organiser une veillée, jouer avec ses amis... Un premier pas vers plus d'autonomie !

Hébergement :



Places : 24

Activités :



6-8 ans

nés en 2010,
2011 et 2012



Vioreau (44) - Les trappeurs à Joué-sur-Erdre

du lundi 6 au vendredi 10 août

En route pour l'aventure !

Le campement sera planté à l'ombre sous les pins, tout près du lac de Vioreau qui s'étend à perte de vue. À côté, la base de loisirs proposera de s'initier aux activités sportives et de découverte, indispensables pour être un vrai trappeur. Pendant cette semaine, escalade, activités nature et équitation seront proposés à tous. La semaine sera aussi ponctuée par des veillées et des activités sur le thème de la forêt : apprendre à construire une cabane, participer à des grands jeux et mieux comprendre la nature. Les animaux et les plantes n'auront plus de secrets.

Hébergement :



Places : 24

Activités :





7-8 ans
nés en 2010
et 2011

La Roche Blanche (44) - À dos de poney

du lundi 23 au vendredi 27 juillet

Pocket la star, Pégaze le poney des indiens, Quickly le plus "cool" et Rosalie la câline.

Le campement sera installé tout près de la ferme. Si les enfants appellent les poneys, ils pourront les apercevoir passer la tête au dessus de leur enclos et les regarder. Ils dormiront tout près d'eux, sous les tentes où ils se seront répartis. En pleine campagne, les poneys les attendront pour pratiquer l'équitation, apprendre à les brosser, parfois même les nourrir. Nous nous y voyons vraiment, il ne manque plus que les enfants au pays des poneys !

Hébergement :



Places : 24

Activités :



8-9 ans

nés en 2009
et 2010



Parthenay (79) - Faites vos jeux !

du lundi 16 au vendredi 20 juillet

Du divertissement assuré !

Ce séjour proposera 5 jours de participation au jeu sous toutes ses formes ; du jeu de plateau au jeu en équipe. Cette semaine sera intense en sensations. Le groupe participera activement au Festival Ludique International de Parthenay où des ateliers seront proposés quotidiennement et où les enfants pourront tester des jeux inédits. L'équipe d'animation amènera une multitude de jeux de société pour baigner petits et grands dans des jeux du matin au soir.

Hébergement :



Places : 15

Activités :



8-9 ans

nés en 2009
et 2010

9-10 ans

nés en 2008
et 2009



Villiers Charlemagne (53) - Taquiner le poisson !

du lundi 9 au vendredi 13 juillet *(pour les 9-10 ans)*

du lundi 27 au vendredi 31 août *(pour les 8-9 ans)*

Compter les poissons avant de s'endormir !

En lien avec la Fédération de la Pêche, ce séjour proposera de mieux connaître l'univers de la pêche : fabriquer sa ligne, choisir son coin de pêche, appâter, connaître les espèces de poissons, apprendre les petits trucs du bon pêcheur... Cette semaine permettra de découvrir l'environnement et de vivre en groupe des animations et des veillées en lien avec la nature : soirée pêche, petits aquariums, jeux à construire...

Hébergement :



Places : 24

Activités :



9-10 ans

nés en 2008
et 2009

Saint-Aignan-sur-Cher - Beauval (41)

du lundi 20 au vendredi 24 août

Yuan Meng, la réalisation d'un rêve* !

Pour la première année, le zoo de Beauval ouvrira ses portes aux enfants chapelains en séjour. Cette semaine sera riche en événements : spectacles d'oiseaux, ateliers de découverte des espèces menacées, explication du rôle du zoo, visites libres en groupe, accès à la clinique du parc... Les enfants auront la possibilité de rencontrer les soigneurs, les vétérinaires et les animateurs du parc. Ce programme inédit sera parfait pour découvrir les différents métiers du zoo et se faire une idée sur la meilleure façon de s'occuper des animaux sauvages.

* traduction de « Yuan Meng », le nom du bébé panda.

Hébergement :



Places : 15

Activités :



10-11 ans

nés en 2007
et 2008



La Flèche (72) - Du tigre au serpent

du lundi 16 au vendredi 20 juillet

Une semaine au plus près de la vie sauvage.

La saison d'été au zoo sera une période riche en aventures. Les primates et les fauves contempleront avec attention les petits visiteurs. Le tigre blanc léchera la vitre et le gorille tournera le dos aux enfants qui essaieront de croiser son regard. Les lémuriens seront familiers, ils grimperont même sur la tête des enfants qui s'amuseront de sentir ses pattes agiles saisir oreilles et épaules des visiteurs pour grimper. Sympas ces drôles de bêtes ! En plus, il sera même possible de s'en faire de bons copains !

Hébergement :



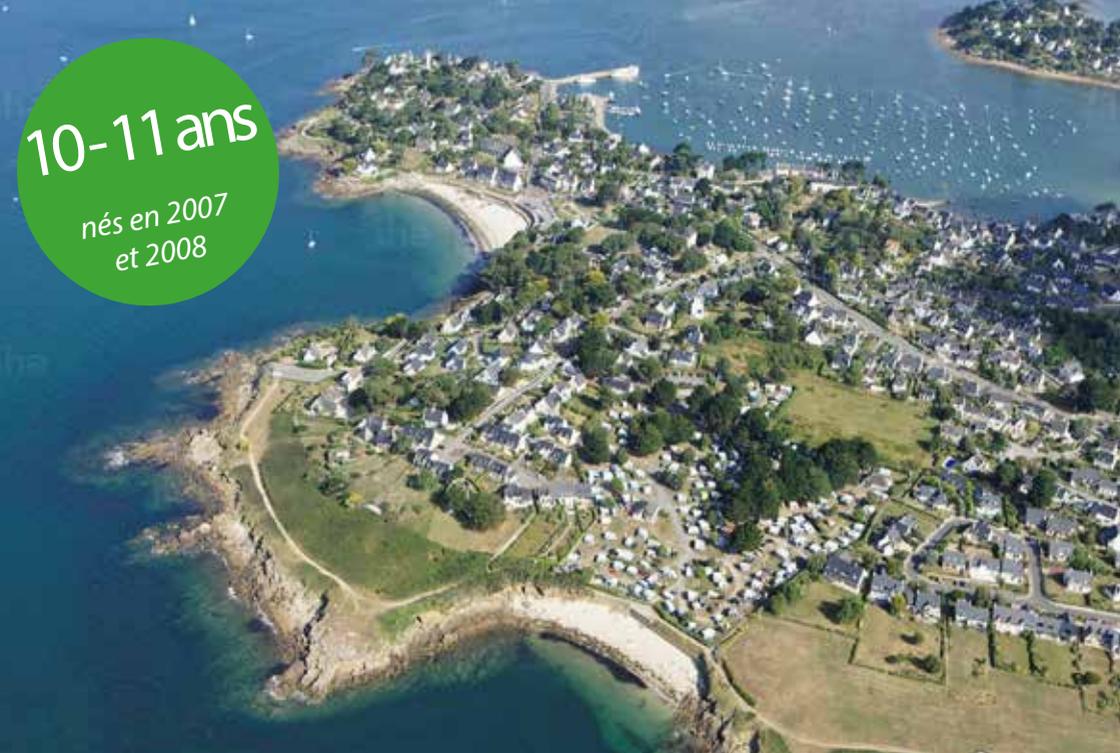
Places : 15

Activités :



10-11 ans

nés en 2007
et 2008



Arzon (56) - La faune et la flore du littoral

du lundi 23 au vendredi 27 juillet

Pour les petits inspecteurs curieux de ce qui les entoure !

Ce séjour est taillé sur mesure pour les enfants férus de démarche scientifique. Il permettra d'arriver à mieux connaître le littoral, son environnement, la faune et la flore. Au travers des expériences et de la résolution d'énigmes, des ateliers seront proposés aux enfants pour leur permettre de tester leurs connaissances et répondre à toutes leurs questions : que mangent les crevettes ? Pourquoi la mer est fluorescente la nuit ? Y a-t-il du plancton à Arzon ? Quels sont les espèces d'oiseaux marins ? Comment extraire le sel de la mer ?

Hébergement :



Places : 24

Activités :





10-11 ans

nés en 2007
et 2008

Vioreau (44) - Multi-sports à Joué-sur-Erdre

du lundi 20 au vendredi 24 août

Du sport au vert pour chacun !

Le dépaysement sera assuré pour ce séjour qui permettra de participer à des activités sportives et environnementales. Le groupe profitera des équipements de la base nautique de Vioreau, de la forêt et des nombreuses possibilités d'activités au bord du lac. Les enfants organiseront veillées et jeux pour le groupe et participeront à la vie quotidienne de ce séjour. Vivre à un rythme de vacances où chacun pourra s'impliquer à sa mesure sera privilégié. Ce séjour dépayasant saura apporter à chacun des activités ludiques et du sport tout en approfondissant ses connaissances environnementales.

Hébergement :



Places : 24

Activités :



Brevet de natation
25 mètres
et test anti-panique



11-12ans

nés en 2006
et 2007



La Chaize-le-Vicomte - La piste aux étoiles

du mardi 24 au samedi 28 juillet

Les petits émerveilleront les grands !

Sous le chapiteau, les yeux noyés de lumière des projecteurs, les artistes avanceront sur la piste et présenteront leurs numéros : de la magie, du jonglage, de l'équilibre... Tout ce qu'ils auront acquis pendant cette semaine dans les différents ateliers trouvera son aboutissement le samedi après-midi lors d'une représentation finale, où parents et amis seront invités. Cette semaine de stage d'apprentissage aux techniques circassiennes mélangera de la scène, de l'artistique et du sport.

Hébergement :



Places : 24

Activités :





11-12ans

nés en 2006
et 2007

Vioreau (44) - Sport et nature à Joué-sur-Erdre

du lundi 13 au vendredi 17 août

Tout pour passer de bons moments entre ami(e)s !

Ce séjour permettra aux enfants de se familiariser à différentes activités en lien avec la nature. Pendant cette semaine, ils seront hébergés sous toile de tente, près de la forêt et du lac de Vioreau. De nombreuses activités seront proposées : paddle, VTT, éducation à l'environnement et course d'orientation. Des veillées jeux seront également au programme.

Hébergement :



Places : 24

Activités :



Brevet de natation
25 mètres

et test anti-panique



12-14ans

nés en 2004, 2005
et 2006



Arzon (56) - À deux pas de la plage

du lundi 16 au vendredi 20 juillet

Les amis du collège s'y retrouveront !

La presqu'île de Rhuys se situe au sud du Golfe du Morbihan. Tout près de la mer, le campement bénéficiera d'un cadre exceptionnel sous les pins à deux pas de la plage. Lors de ce séjour créé sur mesure pour les adolescents, les activités se succéderont : activités nautiques, randonnées, balades à vélos, visites, baignades, veillées... Des moments intenses, mais aussi des grasses matinées où chacun pourra en profiter !

Hébergement :



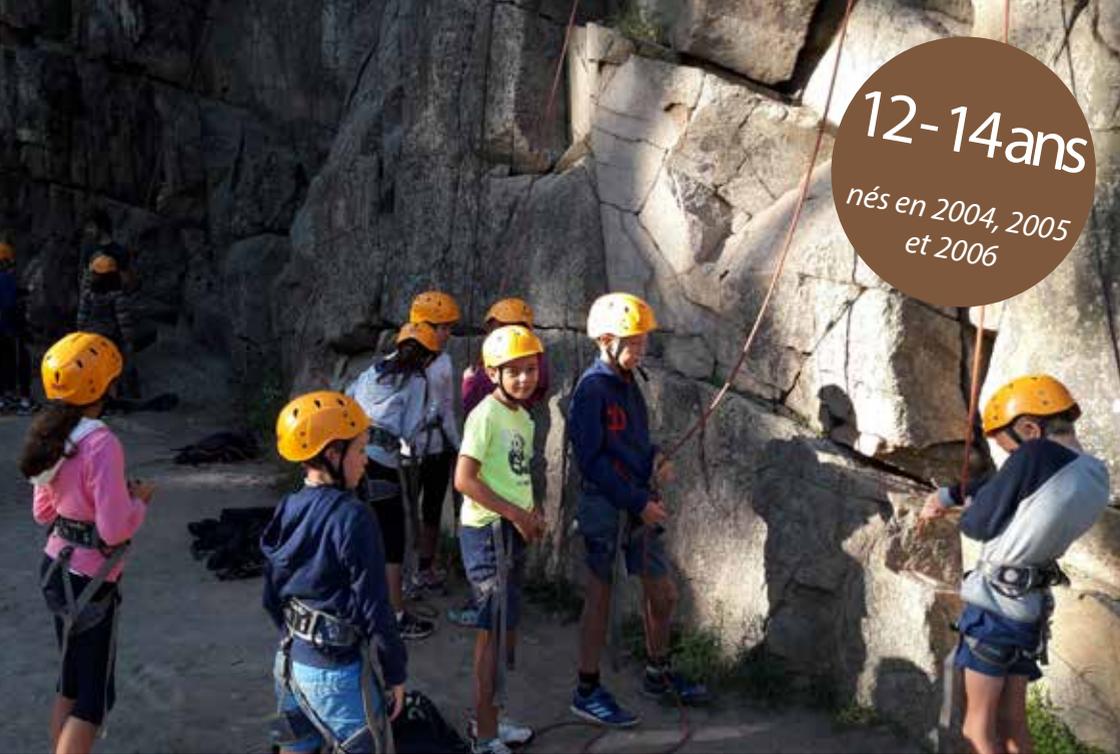
Places : 24

Activités :



Brevet de natation
25 mètres
et test anti-panique





12-14ans
nés en 2004, 2005
et 2006

Pont Caffino (44) - Canoë et escalade

du lundi 13 au vendredi 17 août

À vos vélos !

La base de loisirs de Pont Caffino se cache dans une petite vallée encaissée. Le campement sera installé dans cet îlot de verdure luxuriante. Là, les enfants participeront à des activités sportives comme l'escalade sur falaise et le canoë sur cette rivière sinueuse qu'est la Maine. Le séjour permettra à chacun de se dépasser en pratiquant des activités sportives dans ce lieu exceptionnel du vignoble nantais. Le groupe se déplacera à vélo pour des randonnées et des promenades. Veillées et activités collectives ponctueront ce séjour plein de dynamisme.

Hébergement :



Places : 24

Activités :



Brevet de natation
25 mètres
et test anti-panique



Les modalités d'inscription



Conditions d'inscription aux séjours

Chaque participant doit répondre aux conditions d'années de naissance précisées pour chaque séjour. Les activités pratiquées sont programmées en fonction des tranches d'âge définies. Par exemple, l'enfant doit être né en 2008 ou 2009 pour le séjour de Beauval. Attention, les années de naissance doivent être impérativement respectées sous peine de refus d'inscription.

Les enfants chapelains sont prioritaires dans la participation aux séjours. Les pré-inscriptions des enfants hors commune sont possibles, mais ne pourront être prises en compte qu'à partir du 22 mai 2018.

Bulletin de pré-inscription

Un bulletin de pré-inscription doit être complété pour chaque participant sauf inscription de fratries (*pages centrales du livret ou bulletin délivré sur demande à l'accueil du Service Loisirs Enfance Jeunesse*). Dans ce cas, plusieurs enfants d'une même famille peuvent être pré-inscrits sur le même bulletin pour un séjour. Nous conseillons de noter sur le bulletin plusieurs choix de séjours par ordre de préférence pour augmenter les chances d'acceptation.

Pré-inscriptions groupées

Pour les enfants de familles différentes souhaitant partir ensemble, il est nécessaire de remplir plusieurs bulletins, de les grouper et de les glisser dans une même enveloppe. Pour ne pas pénaliser des enfants lors d'un tirage au sort, nous conseillons aux familles de ne pas inscrire plus de trois enfants ensemble. En cas de tirage au sort et si le nombre de places restantes le permet les bulletins agrafés ensemble sont validés.

Validation des inscriptions

L'envoi d'une pré-inscription ne garantit pas l'acceptation. Chaque bulletin doit être posté ou déposé à l'accueil du Service Loisirs Enfance Jeunesse, la date de dépôt faisant foi. Tous les bulletins arrivés pendant la période de pré-inscription **du 12 au 16 mars** peuvent être pris en compte pour le tirage au sort (*si le nombre de demandes est supérieur au nombre de places*).

L'inscription définitive devra être réalisée à partir du 23 avril. (*Mise à jour du dossier : brevet de natation 25m et test anti-panique en fonction du séjour. >> Voir paragraphe paiement des séjours*).

Liste d'attente

Si le séjour est complet, une liste d'attente est constituée en fonction de l'ordre du tirage. Les enfants déjà acceptés sur un autre séjour ne pourront plus être en liste d'attente pour un autre séjour.

Résultats des tirages au sort et inscriptions définitives

Les listes de séjours seront affichées au Service Loisirs Enfance Jeunesse et au Pôle Éducatif Robert Doisneau à partir du 13 avril 2018 au soir. La Ville s'engage à informer chaque famille par courrier.

Participant à un deuxième séjour

Après le 25 mai 2018, s'il reste des places sur un séjour, les demandes de participation à un deuxième séjour pourront être prises en compte.

Paieiment

Le dossier d'inscription doit être complété et le paiement effectué avant le départ. Le paiement s'effectuera au Service Loisirs Enfance Jeunesse et confirmera l'inscription définitive. Il pourra se faire en espèces (*moins de 300 euros*), en chèque-vacances, par chèque à l'ordre du Centre des Finances Publiques en un ou plusieurs règlements (trois maximum) ou par carte bancaire. La tarification est établie en fonction de la durée du séjour et d'un taux d'effort calculé sur le quotient familial. Après le 18 mai 2018 et après deux relances par mail et/ou par courrier, si le paiement n'a pas eu lieu, les places seront proposées aux familles sur liste d'attente.

Annulation

Par les familles - Seules des raisons médicales ou familiales majeures peuvent permettre l'annulation d'un séjour. Dans ce cas, il convient de fournir un certificat médical ou tout autre justificatif pour prétendre au remboursement des sommes engagées. Les demandes seront à formuler par écrit.

Par la Ville - Un nombre insuffisant de pré-inscriptions peut engendrer une annulation de séjour : dans ce cas, dans la mesure du possible, une proposition de substitution peut être proposée.



Documents à fournir

Si l'enfant ne fréquente pas un service municipal :

- une photo,
- une attestation d'assurance,
- le quotient CAF de la famille ou à défaut l'avis d'imposition 2017 sur les revenus 2016,
- un brevet de natation (25 mètres) selon le séjour (*activités nautiques ; voir liste ci-après*)
- le carnet de vaccination pour compléter la fiche sanitaire (*remis lors de la constitution du dossier*).

Si l'enfant est déjà inscrit au Service Loisirs Enfance Jeunesse :

- un brevet de natation (25 mètres) selon le séjour (*activités nautiques, voir liste ci-après*), pas nécessaire pour la baignade,
- le carnet de vaccination pour compléter la fiche sanitaire (*remise lors de la constitution du dossier*).

Pour le séjour avec des activités sportives :

Un brevet de 25 mètres de natation avec un test anti-panique est obligatoire pour les séjours suivants :

- Arzon du 16 au 20 juillet,
- Joué-sur-Erdre du 13 au 17 août,
- Pont Caffino du 13 au 17 août,
- Joué-sur-Erdre du 20 au 24 août.

Le test peut être effectué en piscine par un maître nageur sur des créneaux publics. Les renseignements sont à prendre directement auprès des piscines.

Documents à fournir pour un accueil individualisé

Afin de faciliter l'accueil d'un enfant justifiant d'une prise en charge particulière (*allergie alimentaire, maladie spécifique ou handicap*), la Ville de La Chapelle-sur-Erdre met en place un accueil individualisé. Les parents sont invités à donner des conseils, des indications et/ou des recommandations médicales qui permettront le meilleur accueil de l'enfant, en le spécifiant sur la fiche sanitaire et en prenant rendez-vous avec le coordinateur au moment de la constitution du dossier.

Cette prise en charge est définie en liaison avec le médecin et/ou l'institution spécialisée référents de l'enfant. Pour les enfants ayant un problème de santé : il sera remis à la famille une fiche individuelle spécifiant la prise éventuelle de médicaments, validée par le médecin traitant, décrivant pour les encadrants les soins à prodiguer et la conduite à tenir en cas d'urgence (PAI).

Pour les enfants allergiques - Il sera proposé un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) précisant le type d'allergie(s). Les conditions d'accueil seront définies lors d'un rendez vous avec la famille. Ce protocole individualisé sera visé par l'allergologue et/ou par le médecin traitant de la famille.



Pour les enfants en situation de handicap - Un rendez-vous avec les parents et l'enfant sera organisé afin d'évaluer les meilleures conditions d'accès et d'animation compatibles avec un accueil sur l'un des séjours de vacances de la Ville. Un accompagnement spécifique pourra être envisagé dans ce cas.

Dans tous les cas, le coordinateur doit être informé directement avant le paiement du séjour de toute situation particulière nécessitant une adaptation de l'organisation et/ou un accompagnement et/ou une gestion adaptée.

Réunion de présentation

Une réunion sera organisée **le samedi 16 juin 2018** au Pôle Éducatif Doisneau et/ou à la Maison de Quartier de Gesvrine. (les horaires vont seront communiqués par courrier après votre inscription).

Lieu d'inscription et renseignements

Mairie - Service Loisirs Enfance Jeunesse
Espace Familles Pierre de Rosa
15 rue Jean Jaurès
44240 La Chapelle-sur-Erdre
Tél. : 02 51 81 87 23



Calendrier récapitulatif

Pré-inscription : du 12 mars au 16 mars 2018

Enregistrement des pré-inscriptions : du 19 mars au 13 avril 2018

Affichage : 13 avril 2018 (soir)

Réponses par courrier : à partir du 23 avril 2018

Paielement et constitution des dossiers : du 23 avril au 18 mai 2018

Ouverture des places en attente : dès le 22 mai 2018

Réunion d'information : 16 juin 2018

Les tarifs

Le tarif des séjours est calculé en fonction d'un taux d'effort.

Celui-ci s'élève à 0,023 % appliqué sur le quotient familial (*calculé sur l'avis d'imposition 2017 des revenus 2016*). Le montant ainsi évalué correspond à la participation journalière de la famille.

Ce tarif journalier est ensuite multiplié par le nombre de jours du séjour. Chaque famille aura un tarif individuel et proportionné à ses revenus. Au-delà de 2 782 euros, le tarif est plafonné.

Exemple :

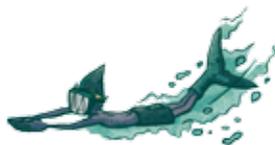
Pour une famille avec un quotient familial de 800 € et pour un séjour de 5 jours :
 $800 \times 0,023 \times 5 \text{ jours} = 92 \text{ €}$ pour le séjour.

Un calculateur est à votre disposition sur le site de la Ville pour définir le tarif des services en 2018 :

<http://www.lachapellesurerdre.fr/les-sejours-dete>

Le Service Loisirs Enfance Jeunesse reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire :

Espace Familles Pierre de Rosa
15 rue Jean Jaurès
44240 La Chapelle-sur-Erdre
Tél. : 02 51 81 87 23



Les souvenirs de l'été 2017

